



Jalousie du sujet du site web

Par **duyck**, le **12/11/2008** à **20:15**

bonjourrrrrnous sommes entrain de crée un site web sur la simualtion du btp ci joint le site www.simbtp.tx.la rn rn j ai reuc cet lettre en relation avec mon site web: www.simbtp.tx.la rn rn je citern rn "Bonjour, rn rn Je me permet de vous contacter par rapport à votre site internet sur rn le TP. Je suis lern créateur de Projet-TP et nous avons déposé de nombreux copyright sur rn notre site internet. rn rn Votre jeu, ne doit absolument pas reprendre le thème de Projet-TP rn c'est à dire larn simulation de BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS. Or, dès le départ, cela y rn ressemble. A vous rn de réfléchir mais je vous conseille vivement de cesser votre activité rn ou bien de larn changer totalement. rn rn J'attends une réponse de votre part, rn rn Alexandre, staff Projet-TP" rn rn rn vous pouver regardé sur le site web www.simbtp.tx.la rn voici les identifiants pseuso: sarl david rn mot de passe: simagr rn il na aucune ressemblance entre www.projet-tp et le mien www.simbtp.tx.la il nous conseil de changer de sujet sous peine de poursuitern il dit je cite "votre site ressemble trop au mien" rn alor que lui se centre comme vous pouvez le voir plus sur le tp a t il le droit de mettre une sorte de copy right sur idee et a t'on le droit de continuer le site web sachant que sauf le sujets ressemble rn rn merci d'avance rn rn cordialement david j attend une reponse m

Par **frog**, le **12/11/2008** à **20:23**

[citation]J'attends une réponse de votre part, rn[/citation] rn rn Je vous conseille de ne pas leur répondre... Vous verrez bien qu'ils n'ont pas de billes et qu'ils ne pourront rien faire pour vous embêter. :-)

Par **duyck**, le **12/11/2008** à **20:42**

donc vous trouver aussi que le site ressemble pas et que il n ont pas le droit de mettre un copyright sur un suget ou une idée

Par **frog**, le **12/11/2008** à **21:53**

C'est surtout que l'affirmation :
[citation] nous avons déposé de nombreux copyright sur
notre site internet. [/citation]
me paraît être du pipeau, sans quoi, votre correspondant
vous aurait certainement cité avec précision ces fameux dépôts.

Par **duyck**, le **13/11/2008** à **16:13**

tu parle du cnil le n° de dossier est le
Le présent site a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Cette déclaration porte le numéro 1259974.
voici un article qui peut intéressait "ARTICLE 8 - PROPRIÉTÉ
Logiciels, jeux, pages web, scripts, et contenu graphique présents sur le site sont propriété pleine et entière de Projet-TP."
donc je peux ou pas continuer le site sachant que je ne pren rien de leur ressource graphique ni php ni script

Par **frog**, le **13/11/2008** à **16:19**

Le dépôt CNIL n'a rien avoir.
Oui, vous pouvez continuer votre activité.